



Question financière pour un divorce

Par **beau16**, le **13/11/2008** à **19:24**

Bonjour, j'espère vraiment que vous allez me répondre car la question qui va suivre est pour un ami qui est dans les soucis. Si c'est moi qui vous pose cette question c'est parce qu'il n'a pas internet. Cette personne va se séparer de sa femme avant la fin de l'année. Cette femme ne travaille pas et pour le moment dilapide petit à petit leur argent. Mon ami a repris carte bancaire et chéquier pour limiter les dépenses et sa question est au sujet de l'argent. Il veut mettre des sous de côté sur un compte en son propre nom et seul. Comme sa femme ne travaille pas et qu'il va devoir payer une pension compensatoire. La justice a-t-elle le droit de saisir à l'argent qu'il aura mis de côté? Risque-t-il quelque chose si il prend une somme d'argent sur le compte joint actuellement pour mettre sur son futur compte personnel? Merci d'avance pour vos réponses.